



BÉNARD Charles

Naissance : 8 octobre 1918 - Brest

Famille : [BÉNARD Henri](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [P.C.F.](#), [F.N](#)

Pseudonyme(s) : Charlot

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Torturé

Décès : 26 septembre 2004 - Brest

Charles Jacques Bénard est né d'une mère au foyer et d'un père ouvrier à l'arsenal. Il suit d'ailleurs cette trace et devient métallurgiste aux chantiers *Dubigeon* à Brest. Il réside chez ses parents au 82 rue Louis Pasteur. En 1936, avec son frère [Henri](#), ils adhèrent au [Parti communiste français \(P.C.F.\)](#). Quand celui-ci est déclaré interdit à la suite du pacte germano-soviétique, Charles Bénard reste fidèle aux idées du parti.

Au début de l'occupation, Charles poursuit la diffusion de la propagande. À l'implantation du [Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France \(F.N\)](#) à Brest en mai 1941, il adhère aux idéaux de ce mouvement de résistance d'origine communiste et en diffuse la propagande. Le 12 juin 1941 à Lambézellec, Charles Bénard épouse Virginie Ogor. Ils se connaissent depuis quelques mois seulement, quand Charles se rendait chez elle, à Kérinou, pour s'approvisionner en tracts. Le couple emménage alors au 77 rue Louis Pasteur. Au second semestre de cette année, Charles Bénard fait partie de l'équipe de collecteurs pour le *Secours Populaire clandestin* afin d'aider les familles de patriotes dans le besoin. Il aurait recruté [Pierre Le Bec](#) dans le mouvement, à son retour de captivité au début 1942. Le 28 avril 1942, il fait partie de l'équipe de protection de la manifestation des femmes organisée par le [P.C.F.](#)

Dans la nuit du 1er au 2 octobre 1942, une vague d'arrestations touche la résistance communiste brestoise. Pas moins de dix sept personnes sont arrêtées dont Charles Bénard. D'abord amenées dans les différents commissariats de la ville, elles sont toutes regroupées à Saint-Martin avant d'être internées à la prison de Pontaniou puis au château de Brest. Charles Bénard y tente une évasion, en vain. Pour obtenir des aveux et d'autres noms, les prisonniers sont maltraités et torturés mais Charles Bénard parvient à minimiser son rôle aux yeux de la police française. Il est transféré à la prison de Rennes puis à Fresnes dans l'attente de son procès. Condamné à un an de prison, il purge sa peine puis à sa libération, il revient à Brest. Il semble avoir renoué des contacts avec la résistance locale jusqu'à la Libération. Nous ne disposons pas d'éléments à ce jour pour détailler son parcours à compter de son retour.

Publiée le lundi 1er juin 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour dimanche 1er octobre 2023

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E257](#) et [2E/L139](#)).
- Archives départementales du Finistère, rapport de police du 24 novembre 1942.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- KERBAUL Eugène, *1270 Militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Échanges & Initiatives, journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest, édition septembre/octobre 2013.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier de résistant de Charles Bénard ([GR 16 P 46216](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>